

**Bilan des travaux réalisés dans le cadre du thème
«ACCUMULATION DU CAPITAL»**

APPROCHE MACRO-ÉCONOMIQUE

P. Castella

I - Présentation critique des travaux

1) Les programmes

Huit chercheurs ont travaillé dans le cadre de ce thème directeur :

Côte d'Ivoire

a) CHEVASSU et VALETTE : études (1972-1975) sur le développement du système industriel ivoirien.

b) de MIRAS : étude (complémentaire de celle de CHEVASSU et VALETTE) sur l'apparition du capital privé ivoirien dans les petites entreprises de menuiserie et boulangerie (début des travaux : 1974).

c) SCHWARTZ : rôle du secteur public dans l'évolution du système économique ivoirien (début des travaux : 1974).

Sénégal

d) ROCH et ROCHETEAU : rôle de l'Etat dans l'accumulation de capital national au Sénégal face en particulier à la domination du capital étranger (début des travaux : 1971, conclusion prévue : fin 1976).

Pérou

e) LE CHAU : animation d'un groupe de recherches sur "le rôle de l'Etat comme agent de transformation des structures" (formation du groupe:1974).

Général

f) CASTELA : étude de la production domestique de biens d'équipement dans les pays en voie de développement (début de l'étude : 1974).

Nous étudierons en outre dans le cadre du présent bilan, pour des raisons que nous exposerons plus loin, les travaux de :

g) BLANCHET : Les dirigeants et les changements au Sénégal.

2) Le thème directeur de ces divers programmes apparaît a posteriori s'être déplacé vers l'analyse du rôle de l'Etat dans la définition et la mise en place de l'organisation économique ou socio-économique intérieure.

Ce déplacement apparaît clairement dans les intitulés mêmes de trois des programmes précédents (c, d, et e) :

- SCHWARTZ, entamant en juillet 1974 une étude sur le rôle de l'Etat ivoirien dans la formation du capital national, élargissait rapidement le thème de ses travaux au "rôle du secteur public dans l'évolution du système économique ivoirien". SCHWARTZ estime en effet que le secteur public ivoirien (Etat organismes publics, entreprises publiques et semi-publiques...) doit être considéré comme une entité dotée d'une certaine cohérence globale. Cette cohérence se manifeste non seulement au niveau économique, mais aussi aux niveaux institutionnels, réglementaire, politique... SCHWARTZ cherche à caractériser cette cohérence en définissant les fonctions socio-économiques assurées par le secteur public dans l'évolution du pays.

- ROCH et ROCHETEAU estiment que la caractéristique essentielle du processus d'accumulation au Sénégal est l'importance du recours au capital étranger : le capital privé national apparaît défaillant tandis que la quasi-totalité des moyens publics est absorbée par la réalisation de quelques grands projets. La marge de manoeuvre de l'Etat apparaît ainsi étroite et se trouve confinée à une activité essentiellement réglementaire visant deux objectifs contradictoires : défense de l'entreprise nationale et meilleure expansion possible de l'investissement étranger. Mais il reste que c'est seulement grâce à l'action de l'Etat que pourra se développer un véritable capital national.

- Au sein d'un "Groupe de Recherche Scientifique Pérou" qui regroupe quinze chercheurs péruviens et étrangers appartenant à différentes disciplines scientifiques, LE CHAU anime un vaste programme de travail portant sur "le rôle de l'Etat dans la reproduction ou le dépassement de l'idéologie dominante et du système en place". Partant de l'étude du processus historique de la formation sociale péruvienne, les chercheurs du groupe veulent éclairer les deux questions fondamentales suivantes : est-il possible, dans les pays nationalistes de la périphérie, de se libérer de l'impérialisme sans révolution sociale ? Dans la négative, à quel type de transition aboutissent les politiques réformistes des Etats qui développent un capitalisme d'Etat non bourgeois ?

Les trois autres programmes (a, b, et f) n'étaient pas a priori centrés sur l'analyse du rôle de l'Etat. Ils le sont devenus de fait :

- CHEVASSU et VALETTE constatent que les entreprises étrangères contrôlent plus de 80 % du capital industriel ivoirien. Mais cette situation est le résultat d'une politique délibérée de l'Etat qui se manifeste en particulier par la croissance accélérée et quasi-mécanique du nombre des entreprises agréées au Code des Investissements. L'Etat est en outre le premier bénéficiaire - avant les salariés - de la valeur ajoutée industrielle locale non transférée à l'étranger. L'Etat apparaît ainsi l'organisateur puissant d'un certain type de développement industriel. Cette conclusion a d'autant plus de poids que les entrepreneurs étrangers mettent la stabilité politique du pays et son libéralisme économique au premier rang parmi leurs motifs d'installation en Côte d'Ivoire - conjointement avec la croissance du marché intérieur.

- DE MIRAS, analysant les entreprises ivoiriennes de la menuiserie constate que les entreprises les plus dynamiques ne proviennent pas d'une modernisation d'anciennes entreprises artisanales, mais de la création d'emblée d'entreprises modernes. DE MIRAS souligne l'importance, dans le financement des investissements de la branche, des crédits accordés sous l'impulsion de l'Etat (et de l'épargne investie par certains fonctionnaires).

- Cherchant à expliquer pourquoi la production brésilienne de biens d'équipement a pu se développer de façon relativement substantielle, CASTELLA estime qu'il ne faut pas en chercher la raison dans la politique spécifique menée par l'Etat pour la promotion d'une industrie domestique de biens d'équipement. Il pense que c'est bien plus l'ensemble des orientations politiques globales de l'Etat brésilien qui, à l'intérieur d'une certaine structure économique, ont déterminé la capacité domestique à produire des biens d'équipement ; parmi ces orientations globales, on peut mentionner

le degré d'ouverture au capital international, les choix de l'Etat vis-à-vis de l'alternative consommation-investissement, le degré du contrôle public sur la formation de l'épargne d'une part et le financement des investissements d'autre part...

BLANCHET n'a pas travaillé sur le thème de l'accumulation du capital, mais sur le rôle des divers membres de l'appareil d'Etat sénégalais dans les changements économiques et sociaux qu'a connus le pays depuis le début des années 1960. C'est à ce dernier titre que nous incluons ce chercheur dans le présent bilan. BLANCHET analyse comment l'appareil d'Etat sénégalais s'est transformé dans le sens d'une confusion croissante entre l'appareil d'Etat et l'appareil du Parti, d'une concentration des pouvoirs, d'une bureaucratisation technocratique de l'administration, de la diffusion d'une idéologie nouvelle légitimant - a posteriori - l'action entreprise... Ces transformations ont eu de profondes répercussions sur les rapports entre les diverses instances dirigeantes du régime. Mais les contre-pouvoirs représentés par les confréries maraboutiques, les syndicats et les partis d'opposition (même ralliés), les chefs et associations, les dirigeants militaires, etc..., ont considérablement limité la portée des changements que l'Etat se proposait de réaliser.

On peut donc conclure cette brève présentation des programmes en soulignant qu'à partir de démarches initiales très diverses, les 9 chercheurs concernés par le présent bilan se retrouvent sur ce que CHARMES appelle plus loin un même "thème - carrefour", que l'on formulera schématiquement comme l'analyse du rôle de l'Etat dans la définition et la mise en place de l'organisation économique ou socio-économique intérieure.

Ce déplacement du sens des recherches - de l'analyse de l'accumulation à celle du rôle de l'Etat - semble provenir schématiquement de la démarche suivante : l'étude de l'accumulation de capital national aboutit inmanquablement - au moins dans les pays où les chercheurs travaillent - à un nombre restreint de conclusions stéréotypées : prédominance du capital et de la technologie étrangères, ambiguïté ou hypocrisie des politiques de promotion du capital privé national, potentialités récelées par le développement des capitalismes d'Etat. Les chercheurs sentent que l'on pourrait continuer à raffiner à perte de vue sur les divers aspects des précédents stéréotypes, alors que le seul vrai problème est sans doute d'expliquer pourquoi les Etats adoptent les comportements précédents et éventuellement d'imaginer d'autres alternatives.

La nouvelle orientation est évidemment tout à fait compatible avec la poursuite des études sur l'accumulation du capital. WINTER avait d'

ailleurs souligné, dans sa présentation initiale du thème (1), l'importance du rôle de l'Etat dans les processus d'accumulation.

3) Si l'on compare les programmes actuels aux propositions élaborées par WINTER, on constate que deux points importants sont actuellement négligés par les chercheurs : "la distribution économique et sociale des revenus" et "la contribution du milieu rural au financement de l'économie" (les points privilégiés étant : "Le rôle de l'Etat", "les investissements du secteur privé moderne" et, dans une moindre mesure, "l'influence du système monétaire et financier sur le financement de la croissance").

Le premier point n'est traité que très partiellement et imparfaitement par CHEVASSU, VALETTE et CASTELLA à propos de l'étude des salaires et profits industriels. Ces trois chercheurs ont pourtant disposé de données statistiques relativement bonnes, en séries assez longues. Mais les nomenclatures comptables (macro ou micro-économiques) traditionnelles restent très insatisfaisantes pour une véritable analyse des rapports entre distribution des revenus et accumulation du capital.

Le second point : "Contribution du milieu rural ou financement de l'économie", sera sans doute traité ultérieurement, de façon plus ou moins directe, par ROCH, LE CHAU et peut-être SCHWARTZ. ROCH compte étudier dans une thèse d'Etat le rôle du surplus tiré de la production arachidière dans l'ensemble du processus d'accumulation : montant du surplus, mode de prélèvement, utilisation. Trois des quatre équipes du Groupe de Recherche qu'anime LE CHAU sont directement concernées par l'analyse du rôle des différentes catégories de producteurs agricoles dans le financement de l'accumulation. Le poids dans l'économie ivoirienne des grandes sociétés publiques ou semi-publiques de développement agricole ainsi que l'importance financière d'organismes tels que la Caisse de Stabilisation ou le Crédit Agricole amèneront sans doute SCHWARTZ à analyser les emplois auxquels l'Etat ivoirien affecte le surplus tiré de l'agriculture. Mais on peut déjà prévoir que faute d'autres données, les chercheurs concernés seront contraints de se limiter à une analyse macro-économique très globale.

En conclusion, il faut répéter que sur les deux points précédents, l'analyse ne progressera que lorsqu'auront été réalisées des enquêtes statistiques directes, menées avec des nomenclatures non traditionnelles (pour les catégories socio-économiques, les types de revenus, les unités budgétaires) Les efforts récents en ce sens de divers organismes internationaux constituent une initiative prometteuse que les chercheurs de la section ne devraient pas méconnaître.

(1) WINTER G. L'accumulation du capital en milieu sous-développé et en relation avec le pouvoir et le savoir. ORSTOM, Paris, 1973 - multigr.

4) Les travaux adoptent un point de vue relativement indéterminé qui se situe quelque part entre les études appliquées et les études plus fondamentales.

Les programmes présentés plus haut, à l'exception de ceux de BLANCHET et CASTELLA, sont réalisés à la demande des gouvernements intéressés (a et b) ou avec leur soutien explicite et actif (c, d, et e). Ceci explique la place prépondérante occupée dans les rapports par l'aspect : présentation et analyse de l'information. Les préoccupations plus "fondamentales" apparaissent alors sous la forme de multiples remarques incidentes qui dans un tel contexte prennent souvent l'apparence de jugements sur la conduite politique des Etats (sur le thème général de l'extraversion). Cette position critique est évidemment très souhaitable ; elle est en outre de mieux en mieux entendue parmi les membres jeunes des équipes dirigeantes de divers pays en voie de développement. Mais les rapports des chercheurs en acquièrent un point de vue hybride qui est en tout cas très insatisfaisant du point de vue de la recherche fondamentale.

Dans le même sens, on peut noter que les travaux désignés par WINTER sous la rubrique "Critique théorique et renouvellement des concepts" (1) ont été totalement négligés si l'on excepte l'article de COUTY : "Peut-on perfectionner les théories du développement ?" (2).

De multiples débats ont déjà eu lieu au sein de la section sur cette question du partage entre études fondamentales et études appliquées. Contentons-nous ici de constater que les vieilles ambiguïtés persistent, autant du fait de l'organisation du travail au sein de la section que de la façon dont sont décidées concrètement les affectations.

5) La communication entre chercheurs :

On peut d'abord souligner deux points positifs :

- la disparition de fait des conflits de chapelle quand des chercheurs de chapelles différentes travaillent sur les mêmes problèmes : ROCH et ROCHETEAU, de formation anthropologique, travaillent "comme des macro-économistes" quand ils traitent de la politique du crédit au Sénégal ; il reste à trouver des exemples de macro-économistes travaillant "comme des anthropologues".

- la synthèse effective des points de vue micro et macro-économique dans les travaux de LE CHAU.

(1) cf. WINTER G. op. cité.

(2) cf. Cahiers de l'ORSTOM. Série Sciences Humaines. Vol. XII n° 3, 1975, pp. 1 à 8.

Ces deux illustrations d'une plus grande unité entre les diverses tendances scientifiques existant au sein de la section ne sont cependant que deux cas isolés. La valorisation réciproque de ces tendances, qui a souvent été souhaitée et présentée comme une remarquable originalité potentielle de la section, reste à l'état de virtualité.

D'autre part, on ne peut que constater l'absence de progrès dans la collaboration avec d'autres disciplines et notamment la démographie et l'agronomie. Les possibilités de collaboration sont toujours aussi évidentes - notamment dans les domaines de l'économie urbaine et des opérations de développement agricole, mais le problème de l'animation institutionnelle d'une telle collaboration reste pendant.

II - Travaux futurs de la Section.

La brève analyse précédente, permet, semble-t-il de dégager un certain nombre de questions concernant les travaux futurs de la Section.

1) Nous ne reviendrons pas sur les problèmes d'organisation du travail si ce n'est pour faire la remarque suivante : il est regrettable que le regroupement des chercheurs autour du thème : "rôle de l'Etat dans l'organisation économique intérieure" se soit faite un peu par hasard ; si ce regroupement avait été le fait d'une démarche plus collective et mieux coordonnée, les résultats des travaux auraient probablement beaucoup gagné en substance.

2) Des recherches sur le rôle de l'Etat demandent des connaissances très vastes que seuls les chercheurs confirmés de la Section sont à même de maîtriser. Une orientation délibérée des recherches de la Section dans ce sens supposerait au minimum :

- que ces chercheurs confirmés conduisent des études fondamentales sur la nature de l'Etat, les groupes qui le constituent, son organisation, son idéologie...
- que d'autres chercheurs, sous l'impulsion des premiers, poursuivent un certain nombre d'études plus ponctuelles analogues à celles de BLANCHET sur les élites au Sénégal ou abordant des sujets plus proprement économiques comme par exemple, le rôle de l'Etat dans la distribution des revenus ou du crédit.

De telles recherches sont évidemment tout à fait compatibles avec la poursuite des études sur l'accumulation du capital.

3) Pour éviter que les recherches ne se stérilisent dans la redécouverte permanente des stéréotypes évoqués ci-dessus, on peut envisager plusieurs propositions, outre l'orientation précédente en faveur de l'étude du rôle de l'Etat :

- affectation des chercheurs dans des pays "différents" :
les chercheurs concernés travaillent tous en effet dans des pays d'économie libérale pauvres en ressources (seul le Pérou s'écarte théoriquement de ce modèle) ;
- lancement d'études nouvelles sur la distribution des revenus ou le financement de l'économie par l'agriculture ou approfondissement de notions confuses comme la faible taille des marchés intérieurs des pays en voie de développement ou la rentabilité relative des entreprises de ces pays ;
- réflexion sur les conditions économiques concrètes (circuits de financement, liaisons inter-industrielles, tarifs douaniers, systèmes de formation professionnelle...) qui permettraient un développement moins "dépendant" des pays du Tiers-Monde.

4) Une distinction beaucoup plus claire devrait être opérée entre travaux destinés aux interlocuteurs locaux et travaux de recherche. Ceci aurait l'avantage d'alléger considérablement les premiers et d'augmenter sensiblement la quantité (et sans doute la qualité) des seconds. Cette distinction est en outre appelée par l'évolution actuelle qui tendra de plus en plus à faire apparaître les activités de recherche comme sous-produit d'activités d'assistance technique.

x x
x

Annexe. Recherches sur le développement du système industriel ivoirien, par

A. VALETTE et J. CHEVASSU.

A. VALETTE résume de la façon suivante le travail effectué de 1973 à 1976 :

L'objet de notre travail a été l'étude du fonctionnement du secteur industriel ivoirien afin d'en mettre en évidence les mécanismes de croissance et les répercussions sur l'économie nationale.

Le choix de ce thème est justifié par la conjonction de deux faits : d'un côté une réalité locale qui s'affirme à tous, à savoir la très forte progression de la production industrielle ivoirienne, de l'autre une préoccupation théorique qui s'impose, c'est-à-dire la convergence des débats sur le sous-développement vers les mécanismes de l'accumulation du capital.

La notion de "fonctionnement d'un système" nous a conduit à organiser la recherche selon trois axes : la mise en place des structures de production, les stratégies des partenaires de l'industrialisation, la mesure et le diagnostic des effets de développement.

- La première approche est centrée sur l'analyse dynamique des entreprises (en tant que cadre physique de la production) et des types d'activités (contenu et évolution des processus de production).

- La seconde vise à l'identification des partenaires sociaux de l'industrialisation (Etat, entreprises, salariés) et à la caractérisation de leurs stratégies.

- La troisième concerne les possibilités de développement autonome du secteur. Les deux concepts au centre de cette dernière analyse sont ceux d'intégration et de dynamisme, le premier étant entendu comme un phénomène d'internalisation des flux mesurables à divers moments, le second faisant référence aux capacités de croissance auto-cumulative de l'appareil industriel.

Après une série de publications sur différents aspects de ce programme, deux synthèses sont en voie d'achèvement, l'une sur les structures de production, l'autre sur les stratégies, une troisième est en cours (effets de développement).

P. Castella
J. Charmes
C. Rohineau

RECHERCHES ÉCONOMIQUES A L'O.R.S.T.O.M.
BILAN 1973 - 1976

O.R.S.T.O.M.
PARIS
1977

